

# CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

## Instructeur Fitness Option : Musculation et Personal Training

- **Active - FNEAPL et la Fédération Nationale de Fitness** déléguées pour la mise en œuvre du certificat de qualification professionnelle (CQP) d'instructeur fitness,
- Vu la décision du Directeur Général de France Compétences en date du 01 Juin 2022 et pour une durée de 3 ans portant sur l'enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles, RNCP 36458, code NSF 335,
- Vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant le CQP,
- Vu l'avenant n°159 du 25 mars 2022 à la CCNS portant création du CQP,
- Vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),
- Vu la décision délibérative du jury réuni le 25/06/2025 à PARIS

L'Organisme Certificateur de la branche du Sport (OC Sport) et la Commission Paritaire Nationale Emploi, Formation (CPNEF) du sport délivrent le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) **d'Instructeur Fitness, Musculation et Personal Training**

**Niveau 3 de qualification du Cadre National des Certifications Professionnelles et du Cadre Européen des Certifications,**  
à MOUHSINA EL ARCHI né(e) le 11/12/1996 à PITHIVIERS, (FRANCE)

Pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y seront attachés dans le domaine des activités de la forme.

Fait à Paris, le 26/06/2025

Pour la CPNEF sport  
La Présidence

Pour l'OC SPORT  
La Présidence

Le titulaire